



# PERMIS DE LOUER

Lutte contre l'habitat indigne

# DIVION

## PÉRIMÈTRES CONCERNÉS

### Impasse Lamendin

Rue Arthur Lamendin : n° côté pair

Rue de Vénus

Rue Natal

Rue des Frères Caron

Rue du 19 mars

Rue Jean Jaurès : du n°5 au 27

Chaussée Brunehaut : du n°71 au 101

Rue Marcel Sellier : du n°1 au 23

Rue Henri Barbusse : du n°17 au 33

Rue Emile Basly : n° coté impair

Rue de la République

Rue Achille Bodelot : du n°2 au 82

Rue Delobelle

Rue Brunovic

Rue de l'Etrier

Rue Paul Langevin

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Rue Jarzembowski

Rue Lebacqz

Rue Jules Guesde du n°3 au 13

Rue Barbusse

Je suis propriétaire, je loue mon bien à l'une de ces adresses.

Comment faire ?

Consultez le guide pratique sur

[www.bethunebruay.fr/permisdelouer](http://www.bethunebruay.fr/permisdelouer)

## CONTACT

Mairie de Divion

contact@ville-divion.fr



L'AGGLO  
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane